

Bien Vivre à Reuil en Brie

Décembre 2012

N°33

Bulletin d'Informations Municipales
Mairie de Reuil en Brie



Chemin du Tillet

Dépôt légal relatif aux lois et règlements en vigueur

E-Mail : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr

☎ : 01.60.22.07.51

L'EDITORIAL



Madame,
Monsieur,
Chers Reuillois,

C'est parti !

Ou plutôt ils sont partis et déjà bien engagés, les projets communaux :

Le contrat rural concernant l'école : trois opérations : un préau ;

un nouveau bloc sanitaire (dans l'ancien préau réhabilité à cette occasion) ; la place bitumée de la Mairie qui deviendra une mini gare routière afin d'accueillir les cars de transport scolaire du RPI et ainsi garantir la sécurité des enfants. Premier coup de pioche : vacances scolaires de décembre 2012 ;

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : nos documents d'urbanisme sont très anciens et nécessitent une totale révision : la Commission y travaille depuis plusieurs mois. Tous les documents sont à votre disposition en Mairie aux heures d'ouvertures habituelles. Un registre sert à recueillir vos avis, vos demandes, et l'ensemble de vos observations.

Pour le moment nous sommes encore en phase de diagnostic. Quand les premières tendances émergeront, nous tiendrons des réunions publiques afin de vous présenter et faire partager ce projet si important pour l'avenir du territoire communal.

C'est fini !

Oui, les vitraux de l'église sont terminés. Ce projet aura abouti en trois phases, sur trois ans. Pour finir de mettre en valeur le travail remarquable effectué par Didier QUENTIN, maître verrier, nous étudierons un modeste éclairage par l'intérieur du bâtiment. Mais vous pouvez d'ores et déjà admirer la réalisation.

C'est reporté !

Les travaux de réfection des trottoirs, à la sortie du village, en direction de Luzancy, sont reportés au printemps-été 2013. L'entreprise n'a pu programmer ces travaux avant l'automne 2012. C'est la Communauté de Communes du Pays Fertois qui, dans le cadre d'un marché à bons de commandes, pilote ces interventions sur le domaine public pour le compte des communes. Comme vous le savez, le budget 2012 de la CCPF a été rejeté par une majorité de délégués. La maîtrise de l'exercice budgétaire a été recouvrée en juillet 2012, mais l'agenda de l'entreprise était déjà bien rempli.

C'est maintenant !

En cette fin d'année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une douce et agréable fin 2012. Et comme je ne suis pas superstitieux, je vous donne rendez-vous samedi 12 janvier 2013 afin de partager un moment de convivialité autour de la cérémonie des vœux.

Excellente fin d'année à vous et à votre famille.

Le Maire,
Patrick ROMANOW

Commune de Reuil en Brie
Compte rendu du Conseil Municipal du 6 Juillet 2012

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Martine GOSSART, Catherine RIEHL, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD

Absents excusés :

Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Denis GEOFFROY

Claude ROBBE qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants :

- Convention SACPA
- Délibération sur bureau de vote

Adopté à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour :

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 25 mai 2012.

Adopté à l'unanimité.

2. Participation ASMF.

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation ASMF qui s'élève à 9,30€/semaine/enfant pour la saison 2012. Il est précisé que les séjours transplantés ne sont pas subventionnés.

Adopté à l'unanimité.

3. Choix prestataire PLU.

Après examen du dossier présenté par Pascal CARBUCCIA et renseignements pris par Monsieur le Maire, le Conseil retient la candidature du Cabinet Environnement Conseil.

Adopté à l'unanimité.

4. IAT Agents.

Monsieur le Maire propose de pouvoir moduler le coefficient de l'IAT selon les agents.

Adopté à l'unanimité.

Il propose d'attribuer le coefficient 3 au poste d'Adjoint Administratif 2^{ème} classe stagiaire.

Adopté par 12 voix pour et 1 abstention.

5. Redevance GRDF.

Il est proposé d'accepter la redevance GRDF pour l'année 2012 pour un montant de 627,25€.

Adopté à l'unanimité.

6. Convention SACPA (fourrière).

Il est proposé de reconduire la convention pour un an pour 793,93€ TTC.

Adopté à l'unanimité.

7. Délibération bureau de vote.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de délibérer sur l'implantation du ou des bureaux de vote. Il propose de maintenir la structure actuelle à savoir un seul bureau de vote situé à la Mairie, salle du Conseil.

Adopté à l'unanimité

8. Points divers

Martine GOSSART fait le point sur le columbarium et sur les travaux de nettoyage des tombes.

Lucien DUBOIS demande ce qu'il en est du budget bloqué à la CCPF et s'inquiète des décharges sauvages à l'entrée de la commune. Réponses : Un communiqué va être fait par la Présidente de la CCPF et Monsieur le Maire

va prendre contact avec le propriétaire du terrain pour les déchets sauvages.

Dominique BANCHEREAU demande s'il est prévu une réfection de la rue du Lavoir. Réponse : Des travaux seront faits par la CCPF après régularisation de l'emprise foncière.

Denis GEOFFROY fait part des déchets relevés sur des propriétés privées, de problèmes sur la taille des arbres et des haies et s'inquiète de l'avancement des travaux de réfection des trottoirs rue du 8 Mai. Réponses : Il convient de réunir la Commission Environnement pour :

- La taille des arbres ;
- Le recensement des décharges au Tillet ;
- Le recensement des puits.

Concernant les trottoirs, il est rappelé que ceux-ci se font par l'intermédiaire de la CCPF, sur un marché à bon de commande, et qu'il convient de patienter. Les devis sont validés et les travaux débiteront dès que la CCPF aura recouvré son autonomie financière délivrée par arrêté préfectoral, sur conclusion de la Cours des Comptes.

Pascal CARBUCCIA indique que les travaux prévus dans le cadre du Contrat Rural ont été présentés aux Enseignants.

Il fait également part de son inquiétude face aux nombreux bris de verre de bouteilles constatés autour de l'église et aux risques de blessures encourus par les piétons face à l'inconscience de certains.

Catherine RIEHL mentionne que la fin des travaux de remplacement des vitraux de l'église est prévue pour juillet.

Elle fait également part de quelques dysfonctionnements constatés sur le ramassage scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 9 Juillet 2012 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 9 Juillet 2012

Le Maire,
Patrick ROMANOW



Commune de Reuil en Brie
Compte rendu du Conseil Municipal du 19 Octobre 2012

Présents: Patrick ROMANOW, Pascal CARBUCCIA, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Sophie CORNILLET, Lucien DUBOIS, Denis GEOFFROY, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBE, Françoise SADKOWSKI, Max VAUSSARD
Absente excusée : Martine GOSSART qui a donné pouvoir à Yvelise BITOUN

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants :

- Nettoyage du foyer
- Indemnité Percepteur
- Participation frais de scolarité de la Ferté sous Jouarre

Adopté à l'unanimité.

Examen de l'ordre du jour :

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 6 Juillet 2012.

Adopté à l'unanimité.

2. Festival des Belles Histoires.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention fixant à 130€ la participation communale.

Adopté à l'unanimité.

3. Assurance du Personnel (CDG).

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention d'assurance statutaire du personnel territorial pour une durée de 4 ans.

Adopté à l'unanimité.

4. Prime d'installation d'un Agent.

Après débat au sein du Conseil, il est demandé de vérifier la législation en vigueur en matière d'attribution de cette prime.

Adopté par 8 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

5. Admissions en non-valeur.

Sur demande du Trésorier Payeur, il est proposé le passage en non-valeur de 2 créances pour un montant de 55,86€.

Adopté par 12 voix pour et 1 abstention.

6. Nettoyage du Foyer.

Monsieur CARBUCCIA propose d'ajouter une caution de 50€ pour nettoyage lors de la location de la salle du Foyer de l'Amitié. Il y aura donc 2 cautions demandées. Une de 50€ pour le nettoyage et une de 300€ pour les dégradations.

Le règlement de location sera modifié en conséquence.

Adopté à l'unanimité

7. Indemnité du percepteur.

En supplément de l'indemnité de confection du budget, Monsieur le Maire propose de reconduire l'indemnité de Conseil au taux de 50%.

Adopté par 10 voix pour et 3 voix contre.

8. Participation scolarité externe .

Monsieur le Maire fait état d'une charge de 591€ de participation aux frais de scolarité d'un enfant de Reuil

admis à La Ferté sous Jouarre sur décision de l'Inspection Académique.

Adopté à l'unanimité.

9. Points divers

▪ Denis GEOFFROY fait état de dégradations sur 2 aribus et de la mauvaise lisibilité d'un panneau « Reuil en Brie ».

▪ Pascal CARBUCCIA informe du report des travaux de réfection des trottoirs de la rue du 8 Mai 1945 au printemps 2013 suite aux mauvaises conditions climatiques actuelles. Concernant le cimetière, un devis sera demandé pour la réfection des dalles supportant les columbariums.

▪ Catherine RIEHL donne information du lancement de l'étude de la révision de nos documents d'urbanisme, le PLU. Un calendrier est établi et la Commission Urbanisme sera prochainement réunie. Madame RIEHL informe le Conseil sur différents points concernant les agents communaux.

▪ Lucien DUBOIS demande une réflexion sur les moyens d'améliorer la sécurité des Reuillois devant l'importance du trafic routier, de la vitesse parfois excessive des véhicules, et des priorités à droite souvent non respectées.

Monsieur DUBOIS informe le Conseil d'une convocation imminente de la Commission des Finances.

▪ Sophie CORNILLET fait le point sur la dernière journée verte et le rôle de la Commission environnement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 22 Octobre 2012 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

A Reuil en Brie le 22 octobre 2012

Le Maire,
Patrick ROMANOW



Informations pratiques

Horaires de la Mairie

	Permanence Téléphonique		Ouverture au Public
Lundi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Mardi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Mercredi	Répondeur		
Jeudi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18 h 30
Vendredi	09 h 30 / 12 h 00	14 h 00 / 18 h 30	16 h 00 / 18h30
Samedi	09 h 00/12h		10h 00/11h30

Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)

Mesdames BITOUN, CORNILLET et SADKOWSKI sont à votre disposition en mairie le samedi matin ou à domicile (sur rendez-vous) pour vous aider dans toutes vos démarches administratives.

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées aura lieu le samedi 15 décembre dans la matinée.

Avis à tous les nouveaux diplômés (BAC, BAC PRO, BEP, CAP). Merci de remettre une copie de votre diplôme en mairie avant le 31 décembre. À l'occasion des vœux du Maire, vous recevrez une récompense.

Le spectacle de Noël des enfants aura lieu le samedi 22 décembre à 15 heures à la salle des fêtes de Luzancy.

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux Reuillois le 12 janvier à 11 heures, rendez-vous au foyer de l'amitié de Reuil en Brie.

Pour les aveugles, malvoyants et handicapés moteurs, la Bibliothèque Sonore Départementale de Meaux gérée par l'association des Donneurs de Voix reconnue d'utilité publique prête

gratuitement et par correspondance des livres enregistrés. Un livre = un CD MP3.

Adresse : 9 rue Jean Bureau - BP 52 - 77103 Meaux Cedex - Tél 01 64 33 02 64 – Mail : 77m@advbs.fr

Le Comité des Fêtes tiendra son assemblée générale en salle du conseil le 27 décembre à 20h30. Il vous y invite, venez vous investir pour l'animation et les festivités de votre village !

Prévention des risques concernant les jeunes

En collaboration avec la gendarmerie nationale, une conférence sera assurée par les spécialistes de la Brigades de Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ).

Le but :

Informers les parents sur les risques liés à la consommation de produits dangereux par les adolescents.

Informers des dangers de l'utilisation d'Internet : utilisation excessive, mauvaises rencontres, contrôle parental.

Date : vendredi 25 Janvier 2013, 20h30

Lieu : Foyer de l'amitié.

Dernière Minute :

En raison des Fêtes de fin d'année le secrétariat sera fermé
Lundi 24 et Lundi 31 décembre 2012

Les travaux en images

Les Agents Municipaux à l'Honneur

Les agents municipaux profitent des vacances scolaires pour remettre en état les classes et la cantine.



Pendant l'été, ils s'occupent de l'entretien des fleurs, arrosage trois fois par semaine, ce qui permet d'avoir de superbes jachères, dommage que celles de la rue de la Sagette aient été saccagées par des vélos.

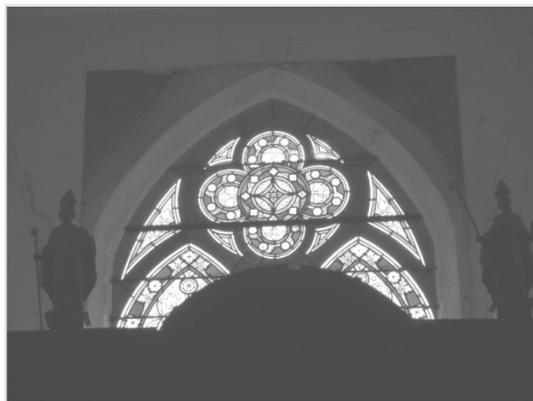


De nouvelles poubelles installées, il semble que les incivilités soient en diminution. A suivre.

Les travaux au cimetière :
Enlèvement de 9 vieilles tombes à cause du risque important d'effondrements



Les vitraux de l'église sont achevés !
Un remarquable travail du Maître Verrier Didier Quentin



Journée verte :

Depuis 10 ans et cette année encore, samedi 29 septembre, une quinzaine de Reuillois et Reuilloises se sont mobilisés. A noter la présence d'enfants, ce dont on ne peut que les féliciter. Parmi les "découvertes" insolites, un cyclomoteur, une cuvette de WC, papiers, bouteilles, canettes et débris divers. Rendez-vous l'année prochaine, toujours dans la bonne humeur.



spectacle



C'était le festival des belles histoires, le 20 octobre, SONIA KOSKAS était sous les feux de la rampe pour son conte « Couscous, Loukoum et autres festins d'ogresse »



Cérémonie

L'hommage du 11 novembre, comme chaque année, un moment de mémoire et de reconnaissance suivi d'un sympathique moment de convivialité agrémenté de délicieux petits fours préparés par Dany Geray



Bien vivre à Reuil en Brie
Bulletin d'informations Municipales
Directeur de la publication : Patrick ROMANOW
Commission Informations et Communication :
Président : Max VAUSSARD
Dominique BANCHEREAU Lucien DUBOIS Denis GEOFFROY Francis MOIGNOT
Société éditrice : Mairie de Reuil en Brie
Email : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr